

Procès-Verbal du conseil municipal du 25 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq janvier les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 janvier 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD Serge VILLET, Sébastien CHANEL, Adélaïde JACQUOT, Laetitia PRINCE, Jérôme FAIVRE, Isabelle SCARABOTTO, Valérie BOISSON, Pierre BELSOT

EXCUSE(E)(S) : Michel VENEL,

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Investissement ¼ des montants du BP 2023

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour régler les factures en attentes à imputer en investissement, il convient de prévoir, avant le vote du budget, ces dépenses au moyen d'une délibération votant une ouverture de crédits correspondant au ¼ des dépenses d'investissement de l'année 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, ce principe.

2 – Bail commercial (ancienne esthéticienne)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de contracter un bail commercial à compter du 1^{er} février 2024 avec Mme GOYET avec un loyer de 160.00 € par mois.

3 – Bail local (ancienne boucherie)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de contracter un bail précaire d'une durée de 1 an à compter du 1^{er} février 2024 avec la société LTJCE avec un loyer de 160.00 € par mois.

4 – Défibrillateur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau défibrillateur pour la poste a été recommandé ainsi que son contrat d'entretien

5 – Tableau église

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 2 devis pour la rénovation du tableau de l'église. Des subventions peuvent être accordées, la question sera revue lors du vote du BP.

6 – Récupérateur d'eau de pluie

Le maire informe le conseil qu'il s'est renseigné pour l'achat de récupérateur d'eau de pluie pour la mairie, l'école la salle des fêtes et La poste-église. Il a eu des devis qui vont de 534 € à plus de 1 000.00 €. Les conseillers souhaitent réfléchir à leur implantations et installations avant de choisir les modèles les plus appropriés.

7 – Nettoyage de façades de bâtiments

Le maire informe le conseil municipal du devis qu'il a reçu de l'entreprise JACQUOT-LABANTI de 4 900.00 € HT pour le nettoyage de façades de bâtiments :

- Ecole côté sud
- Eglise côté est et tâches suite à fuites de chéneaux
- Mairie côté sud
- Micro-crèche côté sud

8 – Croix de l'église

La croix de l'église a été démontée depuis quelques temps et stockée chez Chanteloube en attendant de savoir quoi en faire. Le maire a pensé à la réinstaller au Calvaire derrière le Château qui est cassé. Il faudrait refaire un socle en béton, sabler et repeindre la croix. Des devis vont être demandées.

9 – Parking école

Attente de devis, faudra-t-il mettre une haie le long de la route pour d'éventuelle subvention ?

10 – Divers

Poubelles de tris pour les manifestations (voir SICTOM)

Réflexion pour la fermeture du côté de l'appentis le long de la salle des pompes.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)